

#JVD

JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

N°179 • Février 2026 **Votre magazine municipal**

Dossier

Gendarmerie et police municipale main dans la main



Urbanisme • p 10
Une nouvelle consultation
pour la reprise du Château



Événement • p 11
Triathlon de Divonne-les-Bains :
le compte à rebours est lancé



Raid humanitaire • p 14
Jumanji Raid, cap vers
l'aventure du 4L Trophy



2

Cérémonie des vœux

Dimanche 11 janvier, le maire de Divonne-les-Bains, accompagné du conseil municipal et des conseils municipaux des jeunes et des seniors, a présenté ses vœux, les derniers de la mandature, aux habitants lors d'une cérémonie chaleureuse qui a rassemblé près de 500 Divonnaises et Divonnais à L'Esplanade du Lac. La cérémonie a débuté en musique grâce à la chorale des Myosotis. Elle s'est conclue avec talent par Marius Marcu, chef du chœur Cantabile de Crassier, offrant au public un final tout en harmonie. Un moment de partage et de convivialité pour bien commencer l'année.

Retrouvez
l'ensemble
des photos



Sommaire



P3 • Édito



P4 • Dossier La sécurité en action



P8-9 • Actualités



P10 • Une consultation pour la reprise du Château



P11 • Le compte à rebours est lancé pour le triathlon



P14 • Le Jumanji Raid à l'assaut du 4L Trophy



P15 • Festival « Rires Ô Lac », les dernières places disponibles



P17 • Nouvelle convention avec « Ni Putes Ni Soumises »



P18 • Déclarez votre flamme pour la Saint-Valentin

Édito

En raison de la période pré-électorale qui s'est ouverte en septembre, j'ai décidé de suspendre mon éditorial jusqu'aux élections municipales de mars 2026.

Vincent SCATTOLIN

- Maire de Divonne-les-Bains
- Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
- Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français

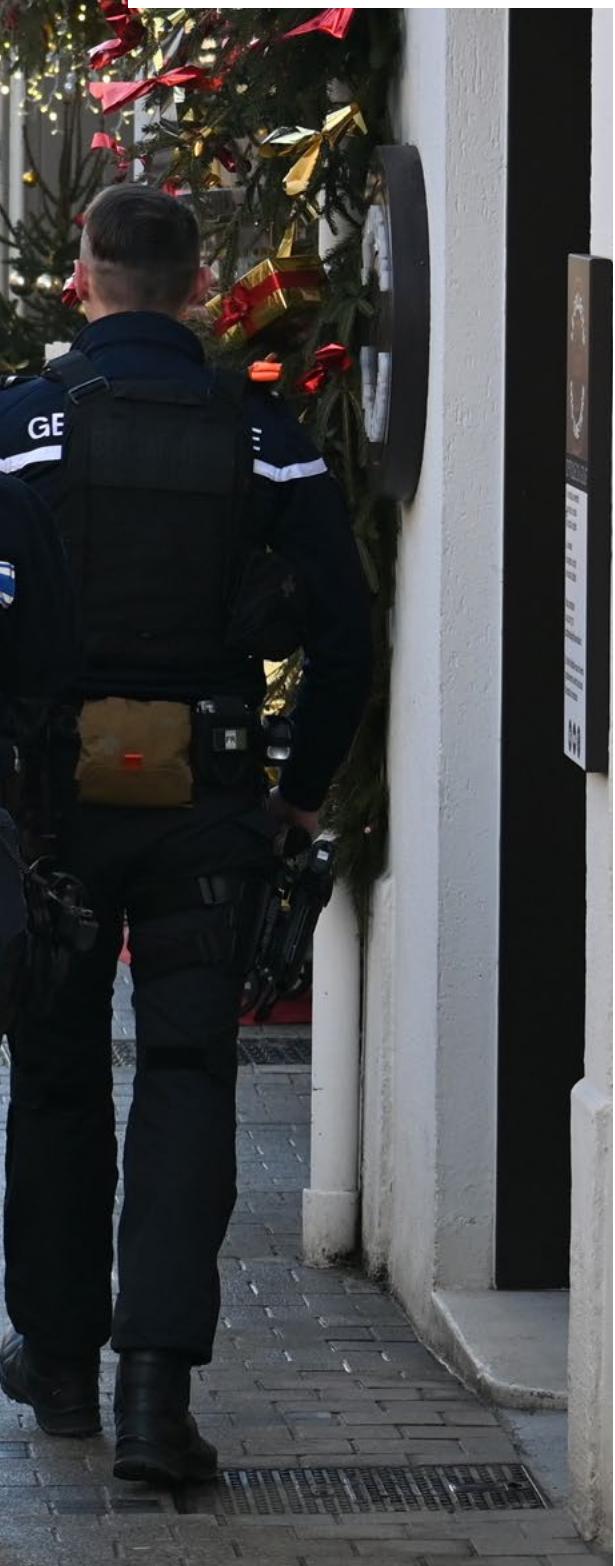


3





Patrouilles communes : compétences complémentaires



La tranquillité publique constitue une composante majeure du cadre de vie à Divonne-les-Bains. Au quotidien, les agents de la police municipale et les gendarmes interviennent main dans la main à travers des patrouilles communes. De nouveaux dispositifs et des actions de coordination concourent à une plus forte sécurité sur le territoire. Tour d'horizon.

Dans le cadre de la convention de coordination entre la police municipale et la gendarmerie, des patrouilles communes ont été mises en place à Divonne-les-Bains. Ce dispositif permet aux agents de la police municipale et aux gendarmes de patrouiller conjointement sur le territoire communal, afin de renforcer la coopération opérationnelle entre les deux services.

Concrètement, ces patrouilles communes prennent la forme d'équipages partagés. « *C'est souvent un gendarme qui vient avec nous dans le véhicule*, explique Cédric Nicault, chef de la police municipale de Divonne-les-Bains. *Cela permet de fédérer les équipes, d'échanger des informations, de créer du lien et de mettre en commun des compétences complémentaires.* »

Mis en place depuis l'été dernier, ce mode de fonctionnement montre déjà des résultats jugés positifs par les services concernés. La coordination est également renforcée par la mise à disposition de moyens de communication partagés. La gendarmerie dispose ainsi de deux radios de la police municipale, l'une à Gex et l'autre à Divonne-les-Bains, permettant une communication directe entre les services.

UNE MEILLEURE EFFICACITÉ D'INTERVENTION

Un atout souligné par le lieutenant Jannot, commandant de la communauté de brigades de Gex : « *Cela permet de renforcer les échanges de renseignement. Grâce au poste radio, nous pouvons communiquer en direct, ce qui améliore la rapidité d'intervention.* » Ce dispositif facilite également la mise en place de réponses coordonnées sur le terrain, avec la possibilité de mobiliser des renforts plus rapidement et de déployer des actions communes en matière de sécurité.

À travers ces patrouilles mixtes et le partage des moyens de communication, la police municipale et la gendarmerie poursuivent ainsi un objectif commun : améliorer l'efficacité des interventions et renforcer la présence des forces de sécurité sur le territoire, dans le respect des compétences de chacun.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Lutte contre les dépôts sauvages : deux nouvelles caméras bientôt installées

Afin de lutter contre les dépôts sauvages, un phénomène qui porte atteinte à l'environnement et à la propreté urbaine, la commune a adopté une mesure innovante avec l'installation de caméras Vizzia. Des dispositifs spécialisés dans la détection des déchets abandonnés sur la voie publique.

Installées le 24 avril 2025, ces caméras à déclenchement automatique permettent d'identifier les infractions liées aux dépôts sauvages tout en renforçant l'efficacité des actions municipales. À ce jour, deux caméras Vizzia sont en service sur le territoire communal. Les premiers résultats sont significatifs :

- 235 détections ont été identifiées,
- 152 dossiers sont actuellement en cours de traitement,
- 18 titres ont déjà été payés,
- 65 titres restent en cours.

Les infractions constatées donnent lieu à l'application de sanctions prévues par la réglementation.

Le montant des amendes est fixé à un minimum de 500€, porté à 1 000€ en cas de réitération, et peut

atteindre 9 000€ selon la nature des déchets concernés.

PÉRENNISER CERTAINS EMPLACEMENTS

Afin de renforcer encore ce dispositif, la commune prévoit l'installation de deux nouvelles caméras Vizzia au cours de l'année 2026, pour un budget global de 47 400€.

« Cela permettra de pérenniser certains emplacements et d'adapter régulièrement les installations afin d'assurer une couverture de l'ensemble des points d'apport volontaire. Les dépôts sauvages ne sont en aucun cas acceptables : même si certains pensent que regrouper leurs déchets facilite le travail des services techniques, ce n'est pas leur mission et ces incivilités



mobilisent inutilement des agents pour nettoyer les déchets laissés par les particuliers », précise Cédric Nicault, chef de la police municipale. Chaque semaine, près de 25m³ de déchets sont collectés par les agents de la ville. Pour rappel, les déchetteries du territoire sont accessibles gratuitement.



10% de cambriolages en moins en 2025

Selon le lieutenant Jannot, commandant de la communauté de brigades de Gex, la commune de Divonne-les-Bains fait face à plusieurs problématiques de sécurité liées à sa situation et à son attractivité. « La sécurisation des établissements scolaires, et notamment du collège, constitue une priorité quotidienne », explique-t-il. Le trafic routier est également un enjeu majeur dans cette zone transfrontalière dotée de deux passages vers la Suisse, exposée à une délinquance itinérante. Ville touristique, Divonne-les-Bains doit par ailleurs renforcer la sécurité lors des grands événements publics tels que la Fête de la musique, le 14 juillet ou la soirée des illuminations de Noël. « En 2025, les cambriolages ont aussi baissé de 10%, avec environ 70 faits recensés. Un chiffre en recul mais toujours impactant. Le niveau de vie de la commune attirant inévitablement ce type de délinquance. » Les actions des forces de l'ordre s'articulent également autour de trois axes majeurs : « La lutte contre les violences intrafamiliales, la lutte contre la consommation de stupéfiants, cause nationale, et la lutte contre l'immigration irrégulière, avec notamment des contrôles aux postes-frontières. »



**Lieutenant Jannot,
commandant de la
communauté de brigades
de Gex**

“ La brigade de Divonne-les-Bains est intégrée à la communauté de brigades de Gex, qui regroupe 31 gendarmes. Parmi eux, dix sont affectés à Divonne-les-Bains, avec quatre officiers de police judiciaire et six agents de police judiciaire sous la responsabilité de l'adjudant-chef. Trois permanences au public sont assurées chaque semaine, les lundis, mercredis et vendredis, de 14h à 18h. ”

UNE BRIGADE RÉNOVÉE

Plusieurs travaux de rénovation ont été entrepris à la brigade de gendarmerie de Divonne-les-Bains. La clôture extérieure a été refaite, tout comme les salles de bain de tous les logements et la mise en conformité de l'électricité. Près de 200 000€ ont été investis par la ville.



La vidéoprotection au service de la sécurité

En 2026, les actions de sécurité mettront l'accent sur la vidéoprotection. La Ville de Divonne-les-Bains a procédé à une révision complète de son dispositif existant, avec le renouvellement de 14 points stratégiques situés en centre-ville soit environ une cinquantaine de caméras. Ces équipements ont été remplacés par des caméras de dernière génération, connectées à la fibre optique, offrant une qualité d'image améliorée et une vision plus précise de l'espace public. Dans le courant de l'année, ce nouveau système sera progressivement étendu aux hameaux de la commune, avec l'installation de 15 points supplémentaires (une soixantaine de caméras). Au total, plus de 100 caméras seront déployées sur le territoire. « Cela permettra de couvrir un maximum de rues de la ville de Divonne-les-Bains, explique Cédric Nicault, chef de la police municipale. C'est un outil important pour faciliter la résolution des enquêtes menées par la gendarmerie ou pour permettre la verbalisation en cas de comportements dangereux. » Les caméras installées, issues des dernières

technologies disponibles, disposent également de fonctionnalités spécifiques, telles que la lecture automatisée des plaques d'immatriculation, permettant une identification plus rapide des véhicules dans certaines situations.

UN OUTIL IMPORTANT POUR LA GESTION DES MANIFESTATIONS

Un budget de 200 000 euros a été consacré à la mise en œuvre de ce dispositif en 2026. La gestion des images de vidéoprotection sera assurée par la police municipale, avec un accès dédié pour la compagnie de gendarmerie de Gex, afin de favoriser la coordination des services et de permettre des interventions plus réactives lorsque cela est nécessaire. Par ailleurs, ce dispositif a vocation à être utilisé lors de certaines manifestations organisées sur le territoire communal. « L'objectif, à terme, est de mobiliser un agent dédié au suivi des écrans les jours de manifestation, afin de disposer d'une vision d'ensemble de la situation ». Cette organisation doit permettre une meilleure anticipation et une gestion plus efficace des événements.



JARDINS FAMILIAUX : DES PARCELLES ENCORE DISPONIBLES

Faire pousser fruits, légumes et fleurs dans un environnement convivial et ludique, c'est possible à Divonne-les-Bains grâce aux jardins familiaux, situés chemin des Écoliers, à Vésenex. Ce dispositif est réservé aux résidents divonnais vivant en appartement et leur permet de bénéficier d'un espace de jardinage d'environ 40m². La mise à disposition d'une parcelle est proposée au tarif annuel de 45€. Chaque parcelle est destinée exclusivement à la pratique du jardinage et les récoltes ont vocation à servir uniquement aux besoins de la famille. La plantation des arbres est interdite sur les parcelles : seuls sont autorisés les arbustes fruitiers (groseilliers, grenadiers, muriers...) et les fleurs.

Contact

domaine@divonne.fr

INAUGURATION DE LA LUDOTHÈQUE À LA MÉDIATHÈQUE CORRESPONDANCES

Le 17 janvier, la ludothèque a été inaugurée à la Médiathèque Correspondances devant un public nombreux, marquant l'entrée officielle du jeu dans la vie culturelle de la ville et l'ouverture d'un nouveau chapitre plein de convivialité et de découvertes. C'est une étape importante pour la Médiathèque, qui enrichit son offre et invite désormais le jeu à côtoyer les livres, les films et la musique.

Pensée pour tous les publics, la ludothèque propose une large sélection de jeux :

- des grands classiques aux créations les plus originales,
- des jeux de plateau aux jeux d'ambiance,
- à partager entre amis ou en famille.



TOURNOI DE VOLLEY-BALL



TOURNOI DE VOLLEY-BALL

Le club de volley de Divonne-les-Bains « Les Black Frogs » organise un tournoi en 4x4 mixte, le samedi 7 mars de 9h à 17h, au gymnase, au profit de l'association Monts Jura Handisports. Au programme de cette journée : matchs, tombola et un espace buvette et restauration.

+ d'infos

Inscriptions avant le 29 février sur www.divonne-volleyball.fr
Tarif : 40€ par équipe.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG

La prochaine collecte de sang se tiendra le mardi 3 février à L'Esplanade du Lac, salles Ausone et Barbillaine de 15h à 19h. L'Etablissement Français du Sang a besoin de vous. Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

+ d'infos

Prenez rendez-vous sur :
dondesang.efs.sante.fr



RECENSEMENT : UN OUTIL INDISPENSABLE POUR LA VILLE

Le recensement a débuté le 15 janvier. Il couvre une partie des logements et des habitants de notre commune. Si vous habitez un de ces logements, une lettre de la mairie a été déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous a fourni une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Pour les retardataires, vous avez jusqu'au 15 février pour répondre au questionnaire. Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- déterminer la participation de l'État au budget de notre commune,
- définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies,
- identifier les besoins.

+ d'infos

www.le-recensement-et-moi.fr

PROJET DE NOUVEAUX THERMES : PROLONGATION DE L'ACCORD DE NÉGOCIATIONS EXCLUSIVES AVEC LINKCITY

Lors du conseil municipal du 16 décembre dernier, les élus ont voté la prolongation, par avenant, de l'accord de négociations exclusives avec Linkcity jusqu'au 30 juin 2026.

Cette décision vise à permettre la poursuite du travail de programmation et l'obtention d'engagements concrets des investisseurs et opérateurs, dans le respect des objectifs initiaux du projet et du cadre partenarial fixé par la commune : relancer l'activité thermale conventionnée ; créer un spa de qualité et un écosystème médical autour du bien-être ; développer une offre hôtelière complémentaire ; faire de Divonne-les-Bains une destination de référence en matière de bien-être d'ici à 2030.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr

Moment convivial à l'Ehpad

Lundi 19 janvier, la direction du Centre Hospitalier du Pays de Gex, accompagnée des élus, a présenté ses vœux de bonne année aux résidents de l'Ehpad de Divonne-les-Bains. Un temps d'échange chaleureux qui a permis de remercier les soignants pour leur engagement quotidien, ainsi que les bénévoles de l'Amicale, très investis dans l'animation de l'établissement. À cette occasion, le vélo connecté récemment installé a été mis à l'honneur. Financé par le Rotary, il permet aux résidents de voyager virtuellement dans les villes du monde entier tout en pratiquant une activité physique douce et adaptée.





Appel à manifestation d'intérêt pour la réhabilitation et l'exploitation du Château

La ville de Divonne-les-Bains a engagé une procédure d'Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I) en vue de la réhabilitation et de l'exploitation de l'Hôtel du Château, bâtiment emblématique du patrimoine local, fermé depuis 2017 à la suite d'un incendie.

Cette démarche s'inscrit dans un cadre de préservation du patrimoine bâti et de réflexion sur l'avenir du site, menée en concertation avec la Société du Domaine de Divonne, propriétaire du château. L'objectif est d'identifier un opérateur en capacité de proposer un projet associant la réhabilitation architecturale du bâtiment principal (hors chapelle), la mise en place d'une activité hôtelière et des conditions d'exploitation compatibles avec les contraintes du site.

Le château de Divonne est implanté au sein d'un domaine clos d'environ 6,4 hectares, comprenant un parc paysager, plusieurs bâtiments annexes ainsi qu'une chapelle. Édifié sur des fondations anciennes et remanié à plusieurs reprises au fil des siècles, il fait partie des éléments structurants du patrimoine historique de la commune.

UN PROJET DE RÉHABILITATION ENCADRÉ

Le site bénéficie par ailleurs d'une situation géographique particulière, à proximité immédiate du centre-ville de

Divonne-les-Bains et des équipements touristiques existants (lac, golf, casino, thermes), ainsi que d'un accès facilité vers le bassin genevois et l'aéroport international de Genève.

Le projet attendu dans le cadre de l'A.M.I devra répondre à plusieurs objectifs :

- la remise en usage d'un site patrimonial,
- l'adaptation de l'offre aux besoins du marché hôtelier local,
- la prise en compte des orientations d'urbanisme en vigueur, notamment celles prévues par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat (PLUiH), qui autorise la reconstruction du château dans son volume antérieur avec une destination hôtelière.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert à toute personne physique ou morale privée, seule ou en groupement, disposant des compétences techniques, professionnelles et financières nécessaires à la réalisation et à l'exploitation du projet. Les modalités de sélection et le calendrier de la procédure sont précisés dans le dossier de consultation mis à disposition par la collectivité.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Le comité directeur de la Victeam : Guillaume Guastalla, Julie Augustin, Vincent Burdet et Edouard Chavagnac.

INSCRIVEZ-VOUS !

Les inscriptions pour le triathlon de Divonne-les-Bains sont ouvertes ! Rendez-vous les 12 et 13 septembre 2026 pour une nouvelle édition pleine de défis et d'émotions.

[+ d'infos](#)

www.divonne-triathlon.com

[Inscrivez-vous](#)



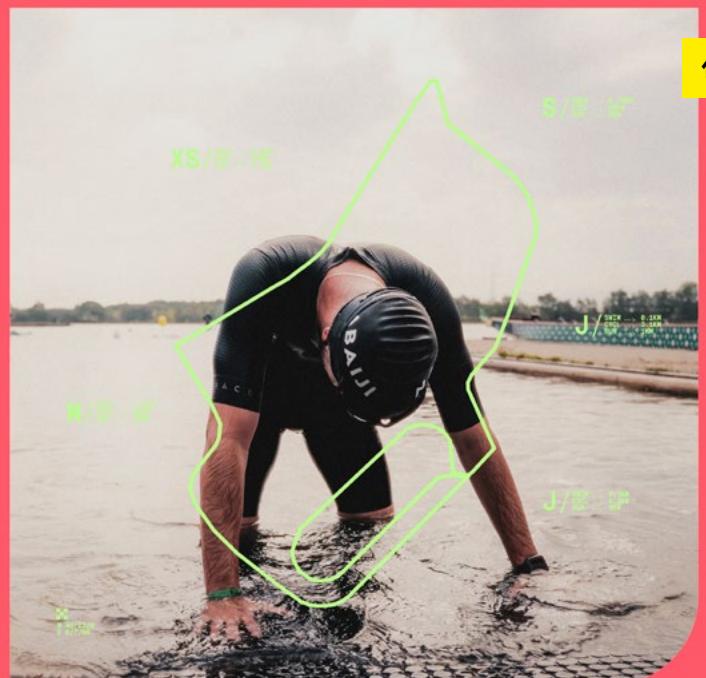
Triathlon de Divonne-les-Bains : le compte à rebours est lancé

C'est décidé ! Malgré le départ de son co-organisateur O'xyrace, le comité directeur de la Victeam Triathlon Club a choisi de poursuivre l'aventure et d'organiser, seul, le Triathlon de Divonne-les-Bains. Son ambition est claire : faire de cet événement le rendez-vous sportif incontournable de la ville. Au programme : des formats accessibles aux familles, mais aussi des épreuves plus compétitives pour attirer les triathlètes confirmés.

Les 12 et 13 septembre prochains, la ville de Divonne-les-Bains vibrera à nouveau aux rythmes du triathlon. « Nous avons la volonté d'ancrer cet événement dans la ville, expliquent Guillaume Gustalla et Edouard Chavagnac, du comité directeur. Nous le voulons plus festif, plus familial et plus fédérateur. » Plusieurs parcours seront à la disposition des sportifs. « Nous avons trois formats adultes et deux formats enfants. Nous avons créé un parcours XS qui permettra à ceux qui ne pratiquent pas le triathlon de découvrir la discipline. Nous avons retravaillé les tracés. C'est du local fait par des Divonnais ! »

UN ESPRIT DE FÊTE ET DE CONVIVIALITÉ

Au-delà de l'aspect sportif, un véritable village s'installera à L'Esplanade du Lac. « Il y aura différents stands, évidemment sportifs, mais pas seulement. Nous sommes à la recherche de partenaires pour proposer un maximum d'activités aux spectateurs. Nous souhaitons que les participants s'amusent et pour cela il faut créer une synergie autour de l'événement. » Pour le bon déroulement des épreuves, l'association divonnaise est toujours à la recherche de bénévoles. « C'est l'occasion de vivre un moment d'exception et de convivialité tous ensemble. »



UTI TRIATHLON DIVONNE
VICTEAM TRIATHLON CLUB

12→13—SEPT—2026



Crédit Mutuel

DECATHLON





RETRouvez LES ÉVÈNEMENTS DU MOIS DE DÉCEMBRE ET DE JANVIER



100 ANS DE MADAME SUZANNE LONCHAMPT

C'est avec beaucoup de plaisir et d'émotion que la ville de Divonne-les-Bains a célébré le 100^e anniversaire de Madame Suzanne Lonchampt, en présence des élus, lundi 15 décembre. Ce moment convivial a été l'occasion de partager de beaux échanges autour de la vie de Mme Lonchampt et de celle de son époux André, à qui l'on doit l'hippodrome de Divonne-les-Bains, lieu emblématique de notre commune. Nous lui souhaitons tout le meilleur !



L'ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE A FÊTÉ LE NOUVEL AN À L'ESPLANADE DU LAC

Mercredi 7 janvier, l'Orchestre des Pays de Savoie a joué son « Concert du Nouvel An » devant un public conquis par l'interprétation de Stravinsky, Vivaldi ou encore Verdi mettant le violon à l'honneur. Le soliste violoniste Amaury Coeytaux a porté avec talent ce concert. L'après-midi, l'orchestre a ouvert ses répétitions à des personnes en situation de handicap et à des enfants des centres de loisirs divonnais ; un temps intergénérationnel de partage très apprécié autour de la musique classique.



« LES NUITS BARBARES » DE LA CIE HERVÉ KOUBI

Mercredi 18 décembre, la Cie Hervé Koubi a transporté les spectateurs au cœur du bassin méditerranéen en évoquant les cultures partagées, entremêlées, métissées au fil des millénaires de ce large territoire. Chacun reste ébahie par la puissance gracieuse des danseurs de ce spectacle.



LE TENNIS CLUB FÊTE NOËL

Mercredi 17 décembre, le Tennis Club de Divonne-les-Bains a réuni ses jeunes licenciés pour un chaleureux moment de partage à l'occasion des fêtes de Noël. Au programme : jeux, crêpes, cadeaux et bien sûr la visite du Père Noël. Cette belle rencontre a également été l'occasion de remettre les diplômes aux jeunes coachs. Bravo au Tennis Club pour cette initiative et ce joli moment de convivialité



Repas de Noël pour l'amicale des Myosotis

Vendredi 19 décembre, l'Amicale des Myosotis s'est réunie à l'occasion de son traditionnel repas de Noël, placé sous le signe du partage et de la convivialité. Au menu de cette belle rencontre gourmande : duo de foie gras et chutney de mangue, pavé de cerf aux aïrelles accompagné d'un gratin de pommes de terre au morbier, choux chantilly aux éclats de pralines roses et coulis caramel beurre salé.

Le repas s'est clôturé en musique grâce aux chants de la chorale.

Un chaleureux moment d'échanges, en présence des élus du conseil municipal.



100 ANS DE MADAME ANDRÉE CHAPPUIS

Madame Andrée Chappuis a fêté ses 100 ans, lundi 5 janvier en présence des élus. Née le 5 janvier 1926 au pied de la montagne, Madame Chappuis a toujours vécu à Divonne-les-Bains. Elle a d'abord habité à la ferme des Mouilles, puis dans le quartier d'Arbère. Maman de trois enfants, elle a mené une vie riche et engagée. Très active, elle est notamment membre des Myosotis, témoignant de son attachement à la vie locale et au lien social. Nous lui souhaitons tout le meilleur !

NEIGE : LES SERVICES TECHNIQUES MOBILISÉS

Divonne-les-Bains s'est parée de son manteau blanc, jeudi 8 janvier. Face aux chutes de neige, les services techniques sont pleinement mobilisés. Des chasse-neiges équipés de saleuses, ainsi que des équipes à pied, ont œuvré pour déneiger nos voiries et assurer la sécurité de tous. Un grand merci à eux.



Le Jumanji Raid

À L'ASSAUT DU 4L TROPHY

Le 4L Trophy est un raid automobile à vocation solidaire, réservé aux jeunes de moins de 28 ans et disputé uniquement au volant de Renault 4L. Lancé en 1997 par Jean-Jacques Rey, il est organisé par l'entreprise Desertours en partenariat avec l'École supérieure de commerce de Rennes, qui en assure l'encadrement bénévole. L'édition 2026 se tiendra du 18 février au 1^{er} mars.



Le 4L Trophy en chiffres :

- 29^e édition
- 12 jours
- 6 000 kilomètres
- 1 200 équipages



Vivre l'expérience du 4L Trophy

Originaire de Divonne-les-Bains, Lily Gilibert, 22 ans, participera au plus célèbre rallye humanitaire, le 4L Trophy, avec à ses côtés Michel Abela (en photo), 22 ans. Ensemble à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) en master de robotique, ils n'ont pas hésité à se lancer dans l'aventure. « Cela fait quelques mois, avec des amis, que nous avons eu l'idée de nous lancer dans cette aventure, explique la jeune femme. J'ai d'abord exposé le projet à mes parents qui m'ont soutenue dans ma démarche. Un ancien équipage divonnais vendait alors sa 4L, j'ai sauté sur l'occasion. À l'origine, je devais participer avec une amie qui a finalement eu un

empêchement. J'ai immédiatement proposé l'expérience à Michel. » Le jeune homme n'a pas hésité une seconde : « Je suis passionné de voitures anciennes et de leur rénovation. J'ai le projet depuis longtemps de faire un rallye en 4x4 en Malaisie. Le 4L Trophy sera un entraînement. » C'est ainsi que l'équipage Jumanji Raid est né. « J'ai proposé le nom à Lily, explique Michel, en référence au film éponyme et à la célèbre scène dans le désert. » Les deux équipiers prendront la route le 16 février pour rejoindre Biarritz, avant de traverser l'Espagne jusqu'au ferry au détroit de Gibraltar. « Nous arriverons ensuite à Tanger et partirons dans le désert avant de rejoindre l'arrivée à Marrakech. Nous souhaitons vivre l'expérience pleinement. »

En plus d'être un rallye automobile, le 4L Trophy a une dimension humanitaire. « Nous emportons avec nous des denrées alimentaires, des affaires de sport et de l'équipement scolaire. Nous sommes toujours à la recherche de dons pour nous permettre d'acheter du matériel. »

Suivez leur aventure

Sur leur compte instagram :
@jumanjiraid4l2026

Participez au financement





**FESTIVAL
RIRES Ô LAC**
profitez des dernières places

La quatrième édition du festival « Rires Ô Lac » revient du 3 au 8 mars à L'Esplanade du Lac... mais pas seulement ! Tout au long de la semaine, sept humoristes se succéderont sur scène pour faire résonner les éclats de rire.

Sellig souvrira le festival avec son spectacle « Épisode 6 », le mardi 3 mars. Il sera suivi de Thomas Marty et son spectacle « Allez, la bise ! » le mercredi 4 mars, puis de Paul de Saint Sernin le jeudi 5 mars, et de Camille Chamoux avec « Ça va, ça va » le vendredi 6 mars. Le samedi 7 mars, le festival proposera deux spectacles. Ary Abittan présentera « Authentique » sur la scène du théâtre de L'Esplanade du Lac. À 50 ans, entre paternité, amour et résilience, il livre ses réflexions sur le couple et l'enfance, naviguant avec brio entre fous rires et moments d'émotion. Sans détour ni filtre, il raconte son histoire avec une intensité

et une liberté retrouvée.

UN PREMIER SPECTACLE HORS LES MURS

Nouveauté cette année, Ghislain Blique sera présent le samedi 7 mars à 15h au théâtre-cinéma du Casino de Divonne-les-Bains. Il est difficile de le faire entrer dans une case : celle des antihéros, à la rigueur, toujours au bord de l'exaspération à chaque phrase prononcée. Au fond, ce qu'il raconte n'est qu'une partie d'un tout, mais c'est sa manière percutante de le faire qui captive l'auditoire et réveille les salles. Il évoque ses joies, ses réussites, ses peines et ses échecs avec le même ton. Alex Lutz clôturera le festival en beauté le dimanche 8 mars à 18h avec son spectacle « Sexe, grog et rocking chair ».

+ d'infos

06 87 90 27 46
billetterie@divonne.fr
www.esplanadedulac.fr

PARTICIPEZ AU CONCOURS ZOOM FRANCO-SUISSE

Le concours Zoom franco-suisse revient pour la septième édition. Ce concours photo transfrontalier, organisé par la ville de Divonne-les-Bains, est accessible aux professionnels comme aux amateurs résidant le Grand Genève. Cette année, le service culturel a choisi de mettre en lumière « L'Art en ville », ou comment l'art peut animer nos extérieurs : sculptures, graffitis, danses de rue, architecture remarquable... L'art anime notre quotidien. Un jury, composé de professionnels de la photographie, de chercheurs et d'élus, sera réuni après la date limite d'envoi des photos, afin d'élire les photographies qui seront exposées dès le mois de juillet 2026, au Jardin du Pont des îles, à Divonne-les-Bains.

Parmi cette sélection, trois photographes obtiendront le prix du jury, et une photographie sera élue coup de cœur du public.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr
Photos à envoyer avant le 10 mai
à artpatrimoine@divonne.fr

Divonne-les-Bains

ZOOM FRANCO-SUISSE CONCOURS PHOTO



UN FESTIVAL EN PARTENARIAT AVEC :



Crédit Mutuel





LISTE MAJORITAIRE “DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT”

Merci

Alors que le mandat de notre équipe municipale se termine dans quelques semaines, nous tenons à vous dire merci. Merci tout d'abord de nous avoir fait confiance en 2020, de nous avoir confié la belle mission de faire de Divonne-les-Bains une ville plus préservée, apaisée, rayonnante et connectée. Merci aussi à tous ceux qui se sont engagés à nos côtés : membres du conseil municipal des jeunes, du conseil des séniors, des conseils de quartiers, à ceux qui ont participé aux diverses concertations menées durant ce mandat, aux bénévoles associatifs, aux commerçants, et plus

largement à vous tous qui faites vivre notre ville. Merci enfin aux agents municipaux. Grâce à leur travail, nous avons pu atteindre nos objectifs et réaliser de nombreux projets, dans tous les domaines et dans tous les quartiers, et ce, malgré des crises imprévues et un contexte difficile. Nous sommes fiers d'avoir travaillé sans relâche durant 6 ans à votre service. Autour de Vincent Scattolin, nous construisons jour après jour la ville de demain : une ville dans laquelle chacun peut s'épanouir à chaque étape de sa vie. Nous poursuivrons ce travail jusqu'au dernier jour de notre mandat.

LISTE MINORITAIRE “UNIS POUR DIVONNE-LES-BAINS”

6 ans à votre service - MERCI

En se retournant sur ces 6 années, nous les regardons avec un mélange de fierté et de déception. Fierté d'avoir tenu (c'est parfois bien long et on se sent parfois bien seuls – 4 contre 24), d'avoir eu de l'impact pour porter les idées pour lesquelles nous avions été élus (enterrer définitivement l'usine d'embouteillage, refuser le quartier de la Gare en l'état, faire du renouveau des Thermes une priorité, avoir une politique ambitieuse pour nos écoles, le développement durable et le patrimoine, améliorer le quotidien avec le social et le cadre de vie, promouvoir la Smart City). Déception d'un manque

d'écoute de la majorité, de feuilles de route non tenues, d'un malaise dans les rangs du personnel de la commune qui persiste, ... Cette équipe n'a jamais su choisir ses priorités et laisse un sentiment que tout est un peu enclenché mais rien n'est proprement réalisé. Le monde de la com et des jolies maquettes qui masquent à peine beaucoup de vide. Nous souhaitons à la ville une nouvelle équipe qui saura faire des choix, être efficace, et adopter une VRAIE concertation à la fois vis-à-vis de sa minorité mais aussi de ses habitants. MERCI à tous pour votre soutien ; il nous a porté.

LISTE MINORITAIRE “DIVONNE POUR VOUS”

Tribune reçue contraire au droit électoral. Pas de tribune conforme reçue.



Divonne-les-Bains renouvelle son partenariat avec l'association « Ni Putes, Ni Soumises »

La commune de Divonne-les-Bains poursuit ses actions en matière de prévention des violences et de sensibilisation aux questions d'égalité, en lien avec l'association « Ni Putes, Ni Soumises ». Ce partenariat s'inscrit dans la continuité des actions menées depuis plusieurs années sur le territoire communal.

Lors du conseil municipal du 20 janvier, les élus ont voté l'approbation d'une nouvelle convention de partenariat avec l'association. Celle-ci encadre les actions prévues pour la période allant du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028. Les actions soutenues concernent plusieurs axes :

- la sensibilisation et la formation des acteurs locaux confrontés aux situations de violences conjugales, sexistes et sexuelles ;
- la prévention auprès du jeune public dans les établissements scolaires, notamment à l'aide de mallettes pédagogiques destinées aux écoles primaires,
- ainsi que des actions d'information à destination du grand public sur des thématiques de santé telles que l'endométriose ou la précarité menstruelle.

Afin de permettre le déploiement de ces actions, la commune prévoit deux dispositifs complémentaires. D'une part, une convention de mise à disposition de locaux au sein de la mairie, destinée à l'accueil et à l'accompagnement des victimes. D'autre part, une convention de partenariat, annexée à la délibération votée, prévoit une contribution financière annuelle de 6 500€ pour la mise en œuvre des projets définis conjointement avec les services municipaux. Les projets s'inscrivent dans les objectifs nationaux de prévention des stéréotypes sexistes, de protection des victimes et de leurs enfants, ainsi que de lutte contre l'impunité et la récidive. Ils prendront la forme

**« TU ES
COMPLETE-
MENT
N'ES PAS
FOLLE »**



NI PUTES NI SOUMISES
Pays de Gex

**Les violences conjugales
ne se résument pas aux coups.**

Il est possible d'en sortir.
Vous vous posez des questions ? Contactez-nous :
+33 7 68 80 87 13 / contact@npps01.fr



Plusieurs campagnes d'affichage ont également été organisées.

d'actions de formation, de sensibilisation et de projets favorisant la cohésion et l'animation sociale à l'échelle locale.

[+ d'infos](#)

www.divonnelesbains.fr



Vivre à

NUMÉROS UTILES



MAIRIE DE DIVONNE-LES-BAINS

73, avenue des Thermes
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 03 49
contact@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

MÉDIATHÈQUE CORRESPONDANCES

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
04 50 99 02 91
lecture@divonne.fr
www.mediathequecorrespondances.fr

OFFICE DE TOURISME

4, rue des Bains
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 01 22
accueil@divonnelesbains.com
www.divonnelesbains.com

L'ESPLANADE DU LAC

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains

Administration

04 50 99 17 00
infos.esplanade@divonne.fr

Billetterie

06 87 90 27 46
billetterie@divonne.fr
www.esplanadedulac.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

04 50 20 47 60
ccas@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

POLICE MUNICIPALE

04 50 20 02 76
police@divonne.fr

GENDARMERIE

17
Permanences de la brigade de Divonne-les-Bains : les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 18h.

POMPIERS

18

CENTRE DE SOINS IMMÉDIATS

15

PHARMACIE DE GARDE

composez le 32 37

État civil

ILS NOUS ONT QUITTÉS

José, Maria VALERA CAMPOS, le 15 décembre 2025 à Échenevex (Ain)

Florence, Marie, Félicie GUIGNARD née GOUDARD, le 3 janvier 2026 à Divonne-les-Bains (Ain)

HOMMAGE À ROMAIN AYMON

Romain Aymon, Divonnais, champion de triathlon et d'ironman, parrain et vainqueur de l'édition 2025 du triathlon de Divonne-les-Bains, nous a quittés le 4 janvier dernier. La ville présente ses sincères condoléances à sa famille, à ses proches et au club de triathlon la Victeam.

LA FAMILLE S'AGRANDIT

Nilo, Gérard DUPRAZ, né le 16 novembre 2025 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

Nina, Nathalie IVANYI, née le 18 novembre 2025 à Annemasse (Haute-Savoie)

Iris AL-OWAIRDI, née le 12 novembre 2025 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie).

ILS SE SONT DIT OUI

Thomas GAIDOT et Ludivine RODRIGUEZ, le 20 décembre 2025 à Divonne-les-Bains (Ain)

Léo JOURNET et Vanessa COQUARD, le 10 janvier 2026 à Divonne-les-Bains (Ain)

DÉCLAREZ VOTRE FLAMME POUR LA SAINT-VALENTIN

À l'occasion de la Saint-Valentin, déclarez votre flamme sur les panneaux lumineux de la ville. Diffusez vos déclarations d'amour sur les panneaux lumineux de la ville en envoyant vos messages (100 caractères maximum) à l'adresse suivante : communication@divonne.fr



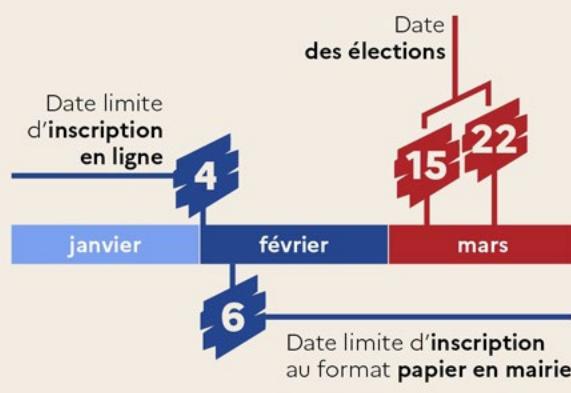
Suivez-nous !



L'humeur du mois



Date limite d'inscription sur les listes électorales



DERNIERS JOURS POUR S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections municipales se tiendront les dimanches 15 et 22 mars 2026. Pour participer au vote, vous devez être inscrit sur la liste électorale de la commune.

Comment s'inscrire ?

- En ligne, jusqu'au 4 février 2026 sur le site : www.service-public.gouv.fr
- En mairie, jusqu'au 6 février 2026, muni d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote, rendez-vous sur : www.elections.interieur.gouv.fr

Cette année, la ville de Divonne-les-Bains comptera sept bureaux de vote. Votre bureau sera indiqué sur votre carte d'électeur que vous recevrez prochainement.

#DIVONNE2.0



Le « Bleu de Chine » de Bruno Catalano suspendu au-dessus du lac gelé. Partagez vos plus belles photos de la ville avec le #ilovedivonne



La ville de Divonne-les-Bains a apporté son soutien et sa solidarité à nos amis suisses le 9 janvier en ce jour de deuil national en Suisse, suite à la tragédie survenue à Crans-Montana. Nos pensées les plus sincères vont aux victimes, aux familles endeuillées, à leurs proches ainsi qu'à toutes les personnes touchées par ce drame. En signe de recueillement et de respect, les drapeaux suisses ont été mis en berne à la douane.



Les ateliers Seniors en mouvement ont repris chaque mercredi. Une parenthèse bien-être pour se mobiliser à son rythme, préserver sa vitalité, apprécier le mouvement et vivre un temps d'échange chaleureux, guidés par une coach professionnelle. Infos & inscriptions : sport@divonne.fr Merci à notre partenaire Carrefour City pour son soutien.



Mercredi 14 janvier, une vingtaine de jeunes, dont des enfants de l'accueil de loisirs d'Arbère, ont participé à une intervention autour de la Fresque du Climat à l'Espace Jeunes. Les échanges ont permis d'identifier les causes du changement climatique liées à nos modes de vie, ainsi que leurs conséquences sur la planète et les populations.



Chaque mois, vous pouvez retrouver le conseil municipal de la ville sur notre compte YouTube, Ville de Divonne-les-Bains. Prochain conseil : le 25 février à 19h.



SELLIG • THOMAS MARTY
• PAUL DE SAINT SERNIN • CAMILLE CHAMOUX •
ARY ABITTAN • ALEX LUTZ
ET GHISLAIN BLIQUE AU PETIT THÉÂTRE DU CASINO
LE SAMEDI 7 MARS À 15H

FESTIVAL
RIRES Ô LAC
DIVONNE-LES-BAINS

DU 3 AU 8 MARS 2026
À L'ESPLANADE DU LAC



Divonne-les-Bains
L'Ain en Léman

CASINO
DIVONNE LES BAINS

Billetterie : 06 73 45 43 21, www.esplanadedulac.fr • Tarifs de 25 à 35€
Retrouvez plus d'informations sur nos sites et nos réseaux sociaux.

www.divonnelesbains.fr [Sortir à Divonne-les-Bains](#) [@sortirdivonne](#)

En partenariat avec :

Crédit Mutuel

